

RAPPORT

ATELIER DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ELEMENTS DE LA SOUS-DIRECTION DE LA POLICE CRIMINELLE CHARGEE DE LA LUTTE CONTRE LA TRAITE ET LA DELINQUANCE JUVENILE ET DES ELEMENTS DE BRIGADES DE LA GENDARMERIE NATIONALE DE COTE D'IVOIRE , SUR LA LUTTE CONTRE LA TRAITE ET LES PIRES FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS

Les recommandations des Forces de l'ordre

Le Mardi 13 Aout 2013 s'est tenue au Cabinet de la Première Dame, un atelier de renforcement des capacités des éléments de la Sous-direction de la Police Criminelle en charge de la lutte contre la traite et la délinquance juvénile et d'éléments des Brigades de la Gendarmerie Nationale de : Méagui ; San-Pedro ; Duékoué ; Guiglo ; Sassandra ; Issia ; Daloa ; Soubré ; Toroguhé ; Anyama et Abidjan sur la lutte contre la traite et les pires formes de travail des enfants.

L'atelier a été ouvert par le Ministre d'Etat, **Moussa DOSSO**, Ministre de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation professionnelle, Président du Comité Interministériel.

Avant son discours d'ouverture, **Madame YAO Patricia Sylvie**, Directrice de Cabinet de la Première Dame et Secrétaire Exécutive du Comité National de Surveillance, a transmis le message de félicitation, d'encouragement et de soutien de la Première Dame, **Madame Dominique OUATTARA**, Présidente du Comité National de Surveillance aux participants.

Elle a par ailleurs indiqué que le présent atelier s'inscrit dans un ensemble d'actions visant à renforcer les capacités des acteurs clés intervenant dans la lutte contre la traite et les pires formes de travail des enfants, tel que prévu dans le Plan d'Action National.

Dans son intervention, le Président du Comité Interministériel, le Ministre d'Etat **Moussa DOSSO**, a félicité les participants pour leur disponibilité et leur présence effective à cet atelier. Il a salué les facilités que ses pairs le Ministre d'Etat, Ministre de l'intérieur et de la sécurité et le Ministre auprès du Président de la République chargé

de la défense, ont bien voulu faire pour permettre la participation de leurs éléments à la formation.

Le Président du comité interministériel a relevé que la présence significative des participants témoigne de l'importance qu'ils accordent à cette problématique et leur a recommandé une plus forte implication dans la lutte contre ce fléau qui menace dangereusement la sécurité de nos enfants et l'économie de notre Pays.

Etaient également présents à cet atelier, le Directeur Général Adjoint de la Police Nationale chargé de la Sécurité Publique, le **Contrôleur Général YAYA Kamara**, représentant le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, **Madame Massandjé TOURE-Litsé**, Directrice générale du Conseil du Café-Cacao, L'UNICEF représentée par **Monsieur ZAKO Francis** administrateur Protection, ainsi que de hautes personnalités du Cabinet du Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle.

L'atelier avait pour objectif de :

- ***Contribuer au renforcement des capacités des professionnels de la Police et de la Gendarmerie nationales en matière de lutte contre la traite et les pires formes de travail des enfants, en vue de susciter une implication beaucoup plus affirmée de ces forces dans la lutte contre le phénomène.***

Les séances qui se sont déroulées dans un cadre d'échanges dynamiques et interactif, ont porté sur les thèmes suivants :

Thème 1 : le cadre conceptuel et institutionnel de la lutte contre la traite, et les pires formes de travail des enfants.

Thème 2 : les techniques d'identification des enfants victimes de traite et d'exploitation, suivi de partage d'expérience de terrain.

Thème 3 : Les procédures administratives en matière de prise en charge des enfants victimes de traite et d'exploitation.

Thème 4 : Les procédures judiciaires en matière de prise en charge des enfants victimes de traite et d'exploitation.

Les échanges sur les différents thèmes développés ont permis aux participants d'exprimer leur intérêt pour la lutte contre le phénomène. A cet effet, les éléments de

la Police et de la Gendarmerie ont expliqué qu'en dépit de leur bonne volonté à contribuer à cette lutte, ils sont quotidiennement confrontés à des difficultés sur le terrain dans l'exercice de leurs missions.

Ainsi, face à ces difficultés, ils ont fait les recommandations suivantes :

RECOMMANDATIONS

1. Le renforcement des moyens de mobilité des forces de l'ordre pour accroître leur niveau d'opérationnalité sur le terrain ;
2. La nécessité de construire des centres d'accueil et de transit pour les enfants victimes afin d'améliorer l'offre de service de prise en charge ;
3. La nécessité d'affecter des travailleurs sociaux dans toutes les localités du pays afin d'assurer un bon maillage territorial de la prise en charge ;
4. La nécessité d'établir une collaboration entre les forces de l'ordre et les structures sociales pour une meilleure prise en charge des enfants victimes ;
5. La nécessité d'établir la cartographie nationale des structures sociales en vue d'une meilleure référence des victimes.

La clôture de l'atelier a été marquée par la lecture du rapport et le mot de clôture du Ministre d'Etat, **Moussa DOSSO**, Président du comité interministériel de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants.

Fait à Abidjan, le 13 Novembre 2013.
L'atelier